



## Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

---

### **Déclaration des élus Force Ouvrière au CDEN du 18 février 2021**

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN a pour but de préparer la rentrée prochaine, mais comment ne pas évoquer tout d'abord la situation actuelle ?

Dans le département du Bas-Rhin, comme dans l'ensemble des départements, le manque récurrent d'enseignants titulaires remplaçants conduit chaque année à des périodes critiques. Mais force est de constater que tous les records sont actuellement battus, le problème étant aggravé par la situation de crise sanitaire.

Dans de nombreuses écoles de notre département, les professeurs absents ne sont plus remplacés, faute de moyens. Même lorsqu'il s'agit d'absences prévues depuis longtemps comme les congés maternités. Nous en arrivons à des situations ubuesques où des parents d'élèves reçoivent un mot dans le cahier de liaison de leurs enfants leur annonçant que ces derniers seront accueillis dans d'autres classes avec des effectifs pouvant atteindre les 39 élèves en maternelle !

Le ministère pensait avoir trouvé « la solution » en permettant le recrutement de contractuels en novembre. Mais l'épreuve de réalité a frappé à la porte de la DSDEN qui a rencontré de nombreuses difficultés pour ce recrutement de « saisonniers », des professeurs « uberisés » employés sur des contrats de 3 mois. Sur les 100 prévus, seuls 40 postes ont pu être pourvus. Ainsi, dans notre département, hier et encore aujourd'hui, les personnels... ne sont pas remplacés. Hier et encore aujourd'hui, ce sont des élèves qui perdent des heures d'enseignement à cause de cette problématique du non-remplacement sciemment entretenu par notre Ministère qui tient le cordon des bourses académiques...

Pour la **FNEC FP-FO**, l'exigence du remplacement systématique portée depuis des années doit se concrétiser immédiatement ! Ainsi, nous notons votre volonté de recréer 20 postes de remplaçants à la prochaine rentrée mais nous rappelons ici, à tous les membres du CDEN, que votre prédécesseur a supprimé 30 moyens de remplaçants à la rentrée de septembre 2020. Le solde est donc toujours négatif sur 2 années scolaires. Cette mesure ne règlera donc en rien la problématique récurrente du non remplacement.

Revenons au projet de carte scolaire pour le premier degré et spécifiquement en milieu rural. Ce projet va à l'encontre des promesses faites par Mme Elimas, secrétaire d'Etat chargée de l'Education Prioritaire devant le Senat le mercredi 3 février 2021 qui affirme : ***“ depuis 2019 aucune école ne ferme sans l'accord du maire ... depuis la rentrée 2020 aucune fermeture de***

***classe ne s'est faite dans les communes de moins de 5 000 habitants sans l'accord du maire. Il n'y a pas de raison que cela change."***

Pour la **FNEC FP-FO**, vous devez prendre note, Monsieur le Directeur Académique, de notre opposition à ce projet, et revoir sans attendre la carte scolaire en prenant en compte l'engagement de la Secrétaire d'Etat et en annulant toutes les fermetures de classes envisagées.

Pour les ouvertures proposées, nous revendiquons la création des postes nécessaires à la bonne marche du Service public d'Education et rappelons que le 1<sup>er</sup> des gestes barrières face à cette pandémie qui n'en finit plus, c'est la création massive de postes d'enseignants titulaires, fonctionnaires d'Etat, afin de faire baisser les effectifs dans toutes les classes, à la ville comme à la campagne et dans tous les niveaux.

La **FNEC FP-FO** continue ainsi d'exiger :

- ▶ Aucune fermeture dans le milieu rural, comme ailleurs ;
- ▶ Ouverture de tous les postes nécessaires, tant en milieu ordinaire que dans l'enseignement spécialisé ;
- ▶ Recrutement immédiat des personnels nécessaires, notamment par le biais de la liste complémentaire du CRPE 2020 et son ré abondement, partout ! La stagiairisation des contractuels ! L'intégration de titulaires du 1er degré par ineat ;
- ▶ Un vrai statut, un vrai salaire, une vraie formation pour les AESH ainsi qu'un recrutement massif pour couvrir tous les besoins notifiés par les MDPH ;
- ▶ Abandon des PIAL ;
- ▶ Le maintien du calendrier des vacances scolaires ;
- ▶ Respect des obligations de l'employeur en matière de protection des personnels ;
- ▶ Respect de la laïcité définie par la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État ;
- ▶ Abandon des formations en « constellations » et retour à des formations librement choisies par les enseignants sur temps de classe ;
- ▶ Augmentation des salaires : ouverture de négociations pour l'augmentation de 20 % de la valeur du point d'indice ; 183 € net mensuel d'augmentation indiciaire pour tous immédiatement comme les personnels hospitaliers et sans contrepartie !
- ▶ Abandon de la réforme de préprofessionnalisation du concours ; abandon de l'oral professionnel ;
- ▶ Maintien intégral de nos statuts ; abandon des contre-réformes ministérielles ; abrogation du décret PPCR, de la loi Blanquer, de la loi de transformation de la fonction publique, abandon de la réforme des retraites ;
- ▶ Abandon de la Loi de Programmation de la Recherche à l'université.
- ▶ Abandon du projet de loi Rilhac ! Satisfaction des revendications sur la direction d'école ;
- ▶ Défense de l'enseignement spécialisé ; maintien de tous les établissements et structures spécialisés et adaptés ; respect des notifications MDPH ; les postes en milieu spécialisé doivent être ouverts, maintenus et rétablis !
- ▶ Les tâches administratives des directeurs doivent être réellement diminuées.

**Pour la FNEC FP-FO,**

**Aurélien DUTT**